

## Communiqué de presse

---

### Conseil général de Loir-et-Cher : agir vite, agir fort

Le 4 décembre 2008, à Douai, le Président de la République a présenté le plan de relance de l'économie française.

Pour Maurice Leroy, président du conseil général et député, il s'agit de ne pas subir la crise. Et pour cela, ne pas attendre, mais agir, « *agir vite, agir fort.* » C'est lors de l'examen du budget départemental pour l'année 2009 que le président du conseil général a proposé aux conseillers généraux d'accompagner le plan de relance de l'État, en mettant en œuvre les dispositions de ce plan qui s'adressent aux collectivités territoriales.

Ainsi, le conseil général de Loir-et-Cher s'engage-t-il dès maintenant dans trois directions :

→ Dans son budget 2009 le Département va augmenter le volume de ses investissements d'un point par rapport à 2008 et en accélérer les réalisations comme les déviations routières en cours ou la rénovation des collèges, notamment le collège Maurice Genevoix de Romorantin-Lanthenay.

→ À l'instar de l'État, le conseil général prend la décision d'augmenter le premier acompte versé à ses fournisseurs dans le cadre des marchés publics. Cet acompte passera de 5% à 20% et permettra d'améliorer la trésorerie des entreprises.

→ Le conseil général souhaite passer un contrat avec l'État pour investir immédiatement le remboursement anticipé d'un an, du fonds de compensation de la TVA versé par l'État au titre des investissements réalisés en 2009. Pour cela des négociations sont déjà engagées avec le préfet du Loir-et-Cher.

Maurice Leroy a conclu cette première journée d'examen du budget départemental qui ne prévoit aucune hausse de la fiscalité car « *ce n'est pas le moment d'accroître la difficulté des habitants et des entreprises du Loir-et-Cher.* » en réaffirmant sa « *volonté de lutter contre la sinistrose.* »

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)